



**HAL**  
open science

# Pourquoi il ne suffit pas d'être plusieurs pour constituer conceptuellement un groupe : cas d'étude de herd/cattle et troupeau/bétail dans un discours de spécialité

Laure Gardelle

## ► To cite this version:

Laure Gardelle. Pourquoi il ne suffit pas d'être plusieurs pour constituer conceptuellement un groupe : cas d'étude de herd/cattle et troupeau/bétail dans un discours de spécialité. *Verbum* (Presses Universitaires de Nancy), 2022, Pluralité dans les expressions nominales. Approche sémantique et discursive, 44 (1), pp.49-71. halshs-03655652

**HAL Id: halshs-03655652**

**<https://shs.hal.science/halshs-03655652v1>**

Submitted on 3 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**POURQUOI IL NE SUFFIT PAS D'ÊTRE PLUSIEURS  
POUR CONSTITUER CONCEPTUELLEMENT UN GROUPE :  
CAS D'ÉTUDE DE *HERD* / *CATTLE* ET *TROUPEAU* / *BÉTAIL*  
DANS DES DISCOURS DE SPÉCIALITÉ**

**Laure GARDELLE**

Université Grenoble Alpes – LIDILEM

**RÉSUMÉ**

*En explorant les paires herd / cattle et troupeau / bétail dans leurs emplois en discours de spécialité, l'étude avance de nouveaux arguments contre le classement des indéénombrables parmi les noms collectifs, voire comme hyperonymes collectifs. Elle conclut également que le trait [+/-dénombrable] prévaut sur celui de nombre mis en avant par la tradition (discordance entre morphologie singulière et pluralité interne) ; qu'ils soient pluriels lexicaux (ex. cattle) ou indéénombrables singuliers (ex. bétail), les indéénombrables qui dénotent une pluralité d'unités sont des noms d'agrégats. L'étude suggère également l'importance de distinguer l'hyperonymie non-taxonomique de l'hyperonymie taxonomique, ainsi que bornage contextuel et bornage notionnel.*

**ABSTRACT**

*By exploring the pairs herd / cattle and troupeau / bétail as used in specialized discourse, the present paper puts forward new arguments against including non-counts among collective nouns, or even considering them as collective hyperonyms. It also concludes that the [+/-count] feature prevails over the number feature made salient in the grammatical tradition (which puts forward a discrepancy between singular morphology and internal plurality): non-count nouns that denote pluralities of units, whether plural (e.g. cattle) or singular (e.g. bétail), are aggregate nouns. The study also suggests it is important to distinguish between taxonomic and non-taxonomic hyperonymy, and between contextual bounding and bounding at notional level.*

**INTRODUCTION**

Les noms tels que *herd* / *troupeau* (dénombrables) et *cattle* / *bétail* (indénombrables) ont pour point commun d'impliquer, au niveau lexical, une

pluralité d'unités ; ils diffèrent en cela de noms tels que *animal* ou *bête*, qui au singulier ne dénotent qu'un individu. De cette spécificité, les monographies sur les noms collectifs du français (Lammert 2010 : 190, Lecolle 2019 : 53) ont conclu que les noms de type *troupeau*, *bétail* étaient collectifs : ils présentent une discordance morphologique (nom singulier / pluralité sémantique), les entités constitutives ne sont pas de même nature que le tout (ex. *troupeau* – *bête/s*, *bétail* – *bête/s*)<sup>1</sup>, et elles sont perçues comme homogènes (elles ont le statut de *membres* de l'ensemble).

L'inclusion des indéénombrables de type *bétail* dans la classe des collectifs, cependant, ne fait pas l'unanimité pour le français (voir par exemple les articles de Flaux 1999 et Fasciolo 2016), et est en désaccord avec les conclusions de recherches récentes sur l'anglais (Joosten 2010, Gardelle 2019), qui excluent les indéénombrables, considérés comme « noms d'agrégats » – noter toutefois l'approche large de Depraetere (2003 : 96) ou d'Arigne (2010 : 94) par exemple, qui incluent *cattle*. La grammaire de référence de l'anglais la plus récente, Huddleston & Pullum (2002), établit elle aussi une distinction entre noms collectifs (déénombrables) et noms d'agrégats (indéénombrables).

L'objectif de la présente étude est d'examiner de nouveau le cas des indéénombrables, sous un nouvel angle : il s'agit de dépasser les études purement théoriques, qui considèrent ces noms largement en lexique, pour observer leur comportement discursif. L'hypothèse est la suivante : si tous ces noms sont collectifs, alors au-delà de contraintes grammaticales liées à leur trait [déénombrable] ou [indéénombrable], on doit pouvoir largement substituer les uns aux autres au sein de chaque paire (ex. *conduire le troupeau* / *conduire le bétail*). Relever d'une même classe sémantique de noms implique en effet des formes de conceptualisation communes. Si de telles substitutions sont souvent impossibles, pour des raisons extra-grammaticales, alors il faut conclure à des différences de conceptualisation majeures, et donc que ces noms ne relèvent peut-être pas d'un même type sémantique. Il s'agit alors de se demander à quoi sert chacun de ces types, pour des conclusions plus définitives.

L'analyse porte sur des discours de spécialité, définis ici comme des discours destinés à des professionnels (éleveurs bovins) ; ces noms y sont de mention fréquente, en configurations discursives variées, et co-existent dans un même document. Afin de permettre une véritable comparaison des conceptualisations, nous nous fondons sur une étude de cas : la paire *herd* / *cattle* ('troupeau (de gros animaux)' / 'bétail' (aujourd'hui restreint aux bovins ; pluriel lexical, c'est-à-dire indéénombrable pluriel)) et son quasi-

---

<sup>1</sup> Pour les indéénombrables, il est possible d'appliquer *bétail* à un seul bovin, mais seulement dans une anaphore médiate : *une vache, c'est du bétail*, et non *\*une vache est du bétail* (comparer : *une vache est un animal*). De plus, l'usage de *bétail* pour une seule entité semble restreint à ce contexte de classification générique.

équivalent français *troupeau* (dénombrable comme *herd*) / *bétail* (indénombrable singulier, plus large d'extension que *cattle* mais incluant les bovins). Il s'agit de paires rares dans lesquelles un dénombrable collectif et un indénombrable peuvent s'appliquer à une même réalité – une pluralité de bêtes. Cette comparaison trouve deux fondements. Elle permet d'abord de faire se rencontrer études et données sur l'anglais et le français. On sait que la comparaison des langues connaît des limites ; mais elle est fiable dans le cas présent, car les deux langues disposent des catégories grammaticales du dénombrable / indénombrable et du nombre, avec des valeurs identiques pour les différents traits. De plus, cette perspective comparée permet de mieux intégrer à la réflexion la question des pluriels lexicaux, dont le français ne dispose guère pour des pluralités d'entités animées, ce qui, à nos yeux, a conduit à grandement sous-estimer dans les recherches sur le français, dans la conceptualisation des noms qui dénotent des pluralités d'entités, la part du trait [+/-dénombrable] par rapport à celui du nombre : au nom d'un principe de discordance morpho-sémantique, les pluriels lexicaux sont automatiquement exclus, comme on verra plus bas.

En effet, nous voudrions montrer pour commencer (partie 1) que la « discordance » (Lammert 2010 : 64) entre morphologie singulière et pluralité interne, mise en avant dans la tradition française et, en partie, dans les descriptions anglophones, constitue un potentiel biais d'analyse, et doit être laissée provisoirement de côté pour approcher les termes à l'étude. Ce sont les différences ou points communs de *conceptualisation* des pluralités qui doivent être pris en compte. Ceci nous mène à une étude en contexte des paires mentionnées (partie 2) ; les données montrent une interchangeabilité très limitée au sein de chaque paire, car *troupeau / herd* s'avèrent répondre à une logique de groupe (méronymie), et *bétail / cattle* à une logique de classe (hyponymie). Cette différence conduit à une dernière question (partie 3) : pour les indénombrables, faut-il conserver malgré tout le concept de collectif (« hyperonyme collectif » par exemple ou, pour reprendre le terme de Wierzbicka 1988, « supercatégorie collective ») ? Nous concluons qu'il y a un plus grand gain à rejeter le statut de nom collectif au profit de celui de nom d'agrégat.

## 1. LES DÉLIMITATIONS DE LA CLASSE DES NOMS COLLECTIFS : UNE SIMPLICITÉ TROMPEUSE

Les définitions des « noms collectifs » données aujourd'hui par les grammaires et dictionnaires français ou anglophones sont extrêmement convergentes ; elles peuvent être illustrées par le *Grand Robert* (2017) : « terme singulier représentant un ensemble d'individus : *peuple, foule, ensemble.* » L'idée d'une « discordance » entre morphologie singulière et pluralité

interne est une constante, dès les toutes premières grammaires (Gardelle 2019 : 15-16)<sup>2</sup> ; les exemples suivants en sont représentatifs :

Terme de grammaire, qui au singulier désigne une multitude. (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694, entrée *nom collectif*)

Names which have the Ending of Singulars and Meaning of Plurals are called Collectives : as *an Army, Brace, Company*<sup>3</sup>. (Kirkby 1746 : 65)

Les monographies récentes sur les noms collectifs du français (Lammert 2010, Lecolle 2019) suivent cette même approche. Lammert (2010 : 64) retient une « discordance morpho-sémantique », tandis que Lecolle (2019 : 21) donne en « première définition » du nom collectif « un nom dont la forme est au singulier, et qui dénote une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie ».

Le consensus, cependant, vaut pour les dénombrables ; il est mis à mal par les indéénombrables qui dénotent une pluralité d'entités, tel *bétail*. Certes, eux aussi, contrairement aux indéénombrables prototypiques (noms de substance, ainsi *eau*), présentent une pluralité interne : le *bétail* implique *des* bêtes, on peut *rassembler* le bétail. Le nom du tout diffère de celui de la « partie » (*bête, bovin*, etc.), et la pluralité présente une forme d'homogénéité interne (les différences entre les bêtes sont mises au second plan). Lammert (2010 : 190, 2015 : 73), Lecolle (2019 : 53) incluent donc ces indéénombrables singuliers parmi les collectifs. Mais d'autres linguistes ne retiennent que les dénombrables : ainsi, pour le français, Flaux (1999), Flaux & van de Velde (2000) ou Fasciolo (2016), ou pour l'anglais, Huddleston & Pullum (2002), Joosten (2010) ou Gardelle (2019). Ces noms diffèrent en effet partiellement des dénombrables collectifs – on y revient plus en détail ci-après.

Or ces conclusions divergentes sont toutes obtenues au nom d'un même principe : celui d'une corrélation entre forme et sens (recommandation de Bache 2002)... principe trop relatif, les études retenant des critères de corrélation différents.

Ainsi, pour l'approche restrictive (noms collectifs uniquement dénombrables), Flaux (1999 : 485) distingue le nom collectif du nom « de pur individu » au nom de sa capacité à s'associer à un prédicat collectif (ex. *réunir un large public* vs. *\*réunir un soldat*), du nom « de collection ouverte » (ex. *mobilier*) et du nom de « matière discontinue » (ex. *bétail*) par sa capacité à dénoter en langue un « individu » clos – ce qui est impossible pour un nom indéénombrable, par définition. Les approches qui considèrent

<sup>2</sup> La seule évolution constatée est que les premières descriptions suggèrent un manque de logique à la morphologie singulière, alors qu'aujourd'hui, la notion d'« ensemble » vient reconnaître cette logique.

<sup>3</sup> Les noms qui ont une terminaison de singuliers et un sens de pluriels sont appelés collectifs : comme [*une armée, paire, compagnie*]. (notre traduction)

au contraire ces indénombrables singuliers comme collectifs soulignent plutôt qu'eux aussi admettent des prédicats collectifs (*réunir le / du bétail*), ce qui les distingue des indénombrables prototypiques (ex. *\*réunir de l'eau*), de la même manière que les collectifs dénombrables se distinguent des noms de « purs individus » (*réunir le public / \*réunir un spectateur*).

Il est même possible d'être plus inclusif encore : étant donné l'importance accordée aux critères de pluralité interne et d'entités homogénéisées, pourquoi ne pas inclure également parmi les collectifs les pluriels lexicaux de type *commodités*<sup>4</sup> ou, pour l'anglais, *cattle* ou *furnishings* ('ameublement') ? En effet, si on laisse de côté le prisme traditionnel de la discordance morpho-sémantique (constitue-t-il un critère vraiment indispensable ?), alors eux aussi présentent une pluralité au niveau *lexical* (vs. pluralité syntaxique pour *bête(s)* ou *bovin(s)*), que l'on peut donc qualifier de pluralité interne (Lammert 2015 : 75 ; ou encore, Furukawa 1977 : 30, qui applique le concept de pluralité interne à des noms comme *cieux* ou *obsèques*), des parties qui sont des entités bornées et homogénéisées (puisqu'elles sont réunies dans une catégorie commune), et une hétérogénéité entre nom de la pluralité et noms des éléments (*cattle* : *cows, bulls, etc.*). Or eux aussi, par ces traits sémantiques, se distinguent formellement des noms pluriels prototypiques, qui ont un singulier (ex. *bête(s)*) et admettent des numéraux (*3 animals* vs. *\*3 cattle*). Ojeda (2005 : 389) parle d'ailleurs à leur égard de « paradoxe » de ces pluriels massifs (*paradox of mass plurals*). Pour le français, seul Lauwers (2014 : §37-41), à notre connaissance, intègre des pluriels lexicaux (ex. *commodités*) aux collectifs. Pour l'anglais, cette position large est notamment celle d'Arigne (2010 : 94), de Depraetere (2003 : 96) et de Koptjevskaja-Tamm (2004, voir ci-dessous), les deux dernières citant d'ailleurs *cattle* en exemple.

Collective nouns are semantically dual – they refer to a multiplicity of clearly discernible entities 'hidden' in a collection, which is either bounded (*herd, family*) or unbounded (*cattle, furniture*) at a higher level of abstraction<sup>5</sup>. (Koptjevskaja-Tamm 2004 : 1071)

Ces considérations invitent donc à revenir aux fondements métalinguistiques : à *quoi sert* d'avoir une catégorie appelée « noms collectifs » ? Ils sont définis comme un sous-type de sémantisme de noms communs, aux côtés des noms de purs individus, de matières / substances (Flaux & van de Velde 2000), de propriétés (*fierté*), d'agents, etc. (Riegel *et al.* 1999 : 171) – nous y reviendrons plus en détail dans la dernière partie. C'est donc le *sens*

<sup>4</sup> C'est-à-dire les seuls pluriels lexicaux qui dénotent des pluralités d'*unités*, autonomes et bornées.

<sup>5</sup> Les noms collectifs sont sémantiquement duels – ils réfèrent à une multiplicité d'entités clairement discernables « cachées » dans une collection, qui est soit bornée (*[troupeau, famille]*), soit non bornée (*cattle, [mobilier]*) à un niveau plus élevé d'abstraction. (notre traduction)

qui sert de fondement, et le comportement morpho-syntaxique en est une conséquence. L'étiquette même de nom « collectif » oriente elle aussi vers le sens. Or étymologiquement, tout ce qu'indique « collectif », du latin *collectivus*, c'est « ce qui groupe, rassemble » (TLFi 2018, « collectif »). Par conséquent, soit, dans une lecture littérale du terme, il faut y inclure tous les noms qui dénotent un regroupement d'entités (dénombrables, indénombrables singuliers de type *bétail*, mais aussi pluriels lexicaux comme *cattle*), ce qui donne une définition « pauvre » comme le propose Arigne (2011 : 96) ; soit c'est le sens, plus spécifiquement la conceptualisation, qui doit guider des restrictions plus grandes, et pas le nombre morphologique.

C'est en suivant cette seconde option, qui elle aussi a des répercussions morpho-syntaxiques, que Joosten (2010) et Gardelle (2019) concluent que les indénombrables comme *bétail* ou *cattle* sont des noms d'agrégats, forme de pluralité autre que les noms collectifs. Un agrégat est entendu comme une pluralité d'unités conceptualisée de manière ensembliste (vs. à partir du singulier comme pour les *N-s*), dont les entités ne peuvent donc pas être comptées à l'aide d'un numéral, mais sans double strate de conceptualisation, c'est-à-dire sans conceptualisation propre de la pluralité<sup>6</sup>. En effet, parce que ces noms sont indénombrables, ils ne permettent pas d'attribuer au tout une qualité qui ne serait pas valable pour ses membres : *du gros bétail* implique nécessairement *de gros animaux*. À l'inverse, aucun dénombrable collectif n'est pleinement « perméable » (c'est-à-dire transfère toute qualité du tout aux membres), même si le degré d'« imperméabilité » varie d'un nom à l'autre (Joosten *et al.* 2007). Ainsi, *un gros troupeau* n'implique pas *de gros animaux*. Une deuxième différence majeure de conceptualisation est une relation d'inclusion pour les indénombrables (et non de contiguïté, Joosten 2010), qui linguistiquement sont des hyperonymes des noms de « parties » : le test *et autre N* fonctionne, comme le confirme une recherche internet (ex. *les vaches d'Heyrens et autre bétail*), contrairement à *\*les vaches d'Heyrens et autres troupeaux*. Gardelle (2019 : 148) montre que ces indénombrables sont plus précisément des hyperonymes non taxonomiques, c'est-à-dire non glosables en *type de* ; il s'agit là d'un cas courant dans les

<sup>6</sup> Lauwers (2014) donne à ce terme un sens en partie différent : le nom d'agrégat est un nom qui conserve une conceptualisation individualisée des parties (ex. compatibilité avec *les uns... les autres*), comme *ossements* ou *données*, alors que le nom collectif opère plus d'homogénéisation. On retrouve l'idée d'une absence de double strate de conceptualisation ; mais le test *les uns... les autres...* exclut de la définition les indénombrables singuliers, comme *bétail* – Lauwers (2014 : 125) classe ainsi *mobilier*, cas comparable à *bétail*, parmi les noms « massifs collectifs ». Ou encore, Vandeloise (2007 : 41) nomme noms d'agrégat *riz*, *épinards* ou *sable*, c'est-à-dire des indénombrables qui désignent un ensemble d'éléments discontinus – mais qui ne sont pas conceptualisés comme des unités, véritablement autonomes, à la différence des éléments qui composent les tous collectifs. Pour les noms de type *riz* etc. de l'anglais, Goddard (2010 : 40) utilise plutôt le concept de « particulate mass », que l'on peut traduire par 'masse constituée de particules'.

hiérarchies lexicales, comme l'a montré Cruse (1986 : 137) avec des paires comme *chat / chaton* (un chaton n'est pas un *type de chat*, mais il y a malgré tout relation d'inclusion) ou *monarque / reine*<sup>7</sup>. Gardelle (2017, 2019 : 150) propose de les traiter plus spécifiquement comme des « hyperonymes de classes plurielles » : du bétail, ce sont *des vaches*, *des génisses*, etc. (voir ces travaux pour des précisions sur les arguments théoriques). Enfin, la raison d'être de ces termes hyperonymiques diffère de celle des collectifs dénombrables (Joosten 2010). Avec les premiers, il s'agit d'identifier une classe commune à des entités, à un niveau élevé d'abstraction ; ainsi le *bétail*, terme qui trouve son origine dans *bestaille*, c'est la classe de tout ce qui est des bêtes, des animaux d'élevage. Avec les noms collectifs, en revanche, il s'agit de nommer un tout formé par des entités individuelles ; un *troupeau*, de *tropel* ('troupe'), c'est un groupe d'animaux :

Ensemble des animaux entretenus pour la production agricole.  
(Grand Robert 2017, entrée *bétail*)

Réunion d'animaux domestiques qu'on élève, qu'on nourrit ensemble (se dit surtout des mammifères). (Grand Robert 2017, entrée *troupeau*)

Lammert (2010 : 193) propose de traiter ces indénombrables, « noms d'agrégats », comme une sous-classe particulière des noms collectifs, pour une question d'efficacité métalinguistique : « En réduisant la classe des Ncolls, on est obligé de multiplier les classes de N qui devraient alors être au même niveau que des Ncolls ». Tout en partageant pleinement la philosophie d'une catégorie optimale comme étant une catégorie optimalement opératoire, nous voudrions montrer ici qu'il y a un plus grand gain à considérer les noms collectifs et les noms d'agrégats comme deux classes de noms distinctes, dans une classification des noms qui de toute manière comporte encore d'autres catégories (noms de matières, d'agents, de propriétés, etc.). Cela ne « multiplie » pas les classes de noms de même niveau, mais en demande seulement deux au lieu d'une, ce qui n'est pas nécessairement en excès.

En effet, l'étude de ces noms *en discours*, plutôt que par leurs définitions ou relations lexicales comme cela a été fait majoritairement jusqu'à présent, vient révéler, d'une part, à quel point les dénombrables diffèrent des autres, et d'autre part, à quel point indénombrables singuliers et pluriels se ressemblent.

<sup>7</sup> De plus, en français, lorsqu'une paire hyponyme-hyperonyme associe deux noms singuliers au fonctionnement grammatical différent, une glose en *être* nécessite une anaphore médiate, c'est-à-dire avec *ce* : *une assiette, c'est de la vaisselle* (vs. *nombre de produits industriels sont des commodités*, car les deux syntagmes étant pluriels, ils autorisent une même détermination en *des* ; il n'y a donc pas décalage grammatical problématique). Lyons (1977 : 316), repris par Cruse (1986 : 149-150), parle alors de « quasi-relation » hyperonymique ; l'indénombrable étant le moins attendu dans la paire, il est le *quasi-hyperonyme* de son hyponyme.



## 2. *HERD VS. CATTLE, TROUPEAU VS. BÉTAIL* : UNE INTERCHANGEABILITÉ LIMITÉE

Comme le rappelle Fasciolo (2016 : 8), « [l']intuition qui pousse à considérer les noms [comme] *bétail*, *vaisselle*, *meublier* [...] comme collectifs est qu'un groupe nominal comme *du bétail*, par exemple, nous fait penser à plusieurs *têtes de bétail* (et non à un seul animal) tout comme *un troupeau* nous fait penser à plusieurs animaux (et non à un seul animal). » Comme le bétail est typiquement élevé en troupeaux, on pourrait s'attendre à une grande interchangeabilité, en contexte, entre *herd(s)* et *cattle*, ou *troupeau(x)* et *bétail*. Mais il n'en est rien. L'objectif de cette partie est de comprendre pourquoi, au-delà des restrictions grammaticales, et d'établir en conséquence les conditions à l'interchangeabilité en contexte.

### 2.1. Présentation des données

Les documents dont sont extraites toutes les données réunies pour cette étude sont destinés à des éleveurs bovins ou autres professionnels de la filière : guides de prise en main des troupeaux, gestion de la santé et de la reproduction, documents de chambres de commerce ou autres institutions telles que l'Idèle (Institut de l'élevage) ou l'Australian government Clean Energy Regulator. Le critère premier de choix a été l'accessibilité de ces documents. Pour l'anglais, les sources sont américaines, australiennes et néo-zélandaises. Pour le français, il s'agit de documents de France et de Suisse. Les sources canadiennes ont été exclues par prudence, au cas où il existe des calques entre *bétail*, indénombrable singulier au « concurrent » dénombrable *bovin(s)*, et *cattle*, indénombrable pluriel sans concurrent dénombrable. Les documents de français d'Afrique présentaient parfois également des spécificités (voir par exemple la note 13 *infra*), et mériteraient une étude distincte.

La collecte a été arrêtée lorsqu'elle n'apportait plus de données nouvelles malgré les efforts, mais uniquement des répétitions de séquences (ex. *gros bétail*). L'étude se fonde ainsi sur 243 occurrences pour l'anglais (150 de *cattle*, 93 de *herd(s)*), et 94 pour le français (34 de *bétail*, 60 de *troupeau(x)*). Pour le français, le nombre d'occurrences est moindre car les documents disponibles sont de natures moins variées (il n'existe par exemple aucun guide accessible de prise en main des troupeaux bovins). Plusieurs répétitions d'un syntagme au sein d'un même document (ex. *the milking herd* 'le troupeau de traite', ou *l'abreuvement du bétail*) ont été comptées comme une seule occurrence.

Pour chaque occurrence, on a cherché à remplacer le terme utilisé en contexte par l'autre terme de la paire, avec si besoin adaptation de la grammaire du nom dans la phrase. L'indénombrable a été remplacé par le dénombrable singulier ou pluriel (ex. *bétail* → *troupeau / troupeaux*). Les deux termes ont été considérés comme interchangeables dans le contexte si

la manipulation permettait de désigner *in fine* les mêmes animaux. Ainsi *protection des troupeaux contre la prédation* (F12.1)<sup>8</sup> a été considéré comme un cas d'interchangeabilité (cf. *protection du bétail contre la prédation*), mais pas *le secteur économique du bétail et des viandes* (\*... des troupeaux et des viandes, \*... du troupeau et des viandes) (F14.2). Les jugements d'acceptabilité étaient évidents dans la plupart des cas, comme ici ; pour quelques énoncés, comme *the cattle are weighed* ('... sont pesés') ou *la pesée du troupeau*, la collocation avec l'autre terme (ex. *la pesée du bétail*) a été recherchée dans d'autres documents réunis pour l'étude ou, à défaut, dans un moteur de recherche, méthode moins satisfaisante mais qui demeure malgré tout fiable pour notre étude.

Le résultat général est le suivant :

- pour l'anglais, 138 occurrences sur 243 (57%) ne permettent pas l'autre terme ; il faut y ajouter 7 cas (3%) où il est difficile de s'assurer que la référence est identique ; ainsi *mustering cattle* ('rassembler...', A5.14), qui dans le contexte n'exclut pas que le troupeau entier soit réuni, mais ne le garantit pas non plus.

- pour le français, 49 cas sur 94 (52%) ne sont pas interchangeables, auxquels s'ajoute 1 cas non décidable (*accueillant des troupeaux*, à propos d'alpages, F7.2 : *accueillant du bétail* ne garantirait pas qu'il s'agit de troupeaux entiers, mais ne l'exclurait pas dans le contexte).

En d'autres termes, pour les deux langues, c'est une courte *majorité* d'occurrences qui ne permettent pas l'autre terme de la paire, alors que les deux termes dénotent une pluralité de bovins. Il s'agit à présent de comprendre pourquoi.

## 2.2. Logique de groupe (*herd, troupeau*) vs. logique de classe (*cattle, bétail*)

L'étude des contextes d'emploi vient confirmer pleinement l'analyse lexicale hors contexte proposée par Joosten (2010) et Gardelle (2019) : les deux dénombrables (*herd, troupeau*) répondent à une logique de groupe, les indéénombrables (singulier *bétail* et pluriel *cattle*) à une logique hyperonymique, donc de classe, d'identification de la nature d'animaux. L'étude en contexte permet de préciser les déclinaisons de ces logiques ; on commence par l'anglais, puis on s'intéresse au français.

Pour l'anglais, le cas le plus fréquent de non-interchangeabilité (51 / 138) concerne les contextes dans lesquels le bétail (*cattle*) évoqué n'est pas le

---

<sup>8</sup> Dans l'ensemble de l'article, pour alléger les références, F... renvoie aux sources, numérotées en bibliographie, du corpus français, A... de même aux sources du corpus anglais. Le nombre qui suit le « . » donne le numéro de page. Ainsi, « F12.1 » renvoie à Garde (2012), numéroté « F12 » dans la bibliographie, p. 1. De même, les chiffres romains (introduction) correspondent à la pagination de l'original.

troupeau entier ni un sous-groupe d'un type défini, mais quelques bêtes qui font l'objet d'un traitement différencié du reste du troupeau :

- isolement de certaines des bêtes (ex. A4.72 : *some [animals] will be [...] standing quietly, separated from the herd*)<sup>9</sup> : *cattle* est ici impossible, car il saisit tout ce qui est de cette nature dans le contexte, dont les bovins isolés ;
- exportation, transport, qui ne se fait pas par troupeaux entiers (ex. A5.22 : *loading and unloading cattle*) ;
- grossesses, vélage (ex. A2.1 : *monitoring postpartum cattle for excessive energy mobilization*) ;
- maladies, ou toute réaction individuelle anormale, parce qu'elles ne concernent pas un troupeau entier dans un même contexte (ex. A4.vii : *sick cattle*, A4.64 : *lameness is the second most costly problem of dairy cattle*)
- arrivée dans un troupeau déjà existant (ex. A4.38 : *bringing cattle onto a farm* – dans le contexte, où il est question de l'étude des éléments pathogènes, l'exploitation en question comporte déjà des bêtes).

Le 2<sup>e</sup> cas le plus représenté de non-interchangeabilité (24 / 138) concerne les contextes dans lesquels le « groupe » est dissocié de la nature des animaux :

- les deux termes *cattle* et *herd* sont co-présents dans le SN, via un composé (A1.1 : *cattle herd* – si les deux noms avaient la même logique de regroupement, alors un tel composé devrait être impossible) ou reliés par une préposition : ainsi (A3.11) *cows as a herd*, (A4.vi) *cows in the herd* (\**cows in the cattle* serait aberrant car les vaches *sont* du bétail ; il faudrait *among* 'parmi', par exemple) ;

---

<sup>9</sup> Voici nos traductions des extraits cités ici :

- *some [animals] will be [...] standing quietly, separated from the herd* : 'certains [animaux] seront calmes, à l'écart du troupeau'
- *loading and unloading cattle* : 'à charger et décharger des [cattle]'
- *monitoring postpartum cattle for excessive energy mobilization* : 'vérifiant que les [cattle] en état de postpartum ne mobilisent pas une énergie excessive'
- *sick cattle* : '[cattle] malades'; *lameness is the second most costly problem of dairy cattle* : 'la boiterie est le deuxième plus gros problème rencontré chez les [cattle] laitiers, en termes de coût'
- *bringing cattle onto a farm* : 'amener des [cattle] sur une exploitation'
- *cattle herd* : 'troupeau de [cattle]'; *cows as a herd* : 'les vaches regroupées en troupeau', *cows in the herd* : 'les vaches du [littéralement, 'dans le'] troupeau'
- *each herd must consist of cattle that are grazed in Australia* : 'chaque troupeau doit être composé de [cattle] en pâturage en Australie'; *herd composition* : 'la composition du troupeau' (ou 'la composition des troupeaux'); *a mob of cattle* : 'un (gros) troupeau de [cattle]'
- *movements of cattle in and out of the herd* : 'entrées et sorties du troupeau pour les [cattle]'; *heifers should enter the milking herd at 85% [...] of the mature cow weight* : 'les génisses doivent intégrer le troupeau de traite lorsqu'elles atteignent 85% du poids d'une vache adulte'.

– verbes ou noms évoquant la *composition* (seul *cattle* peut donc se trouver à droite) : (A1.3) *each herd must consist of cattle that are grazed in Australia*, (A2.3) *herd composition* ; préposition *of*, qui introduit la nature du groupe : ex. (A5.14) *a mob of cattle* ;

– prépositions spatiales *in/out of* ou *into* : avec *cattle*, on comprend l'intérieur de chaque bovin, alors que lorsqu'elles sont suivies de *herd*, on comprend un lieu au sein du troupeau ; ainsi (A1.6) *movements of cattle in and out of the herd* (*movements in and out of the cattle* inviterait à une lecture sexuelle). Le verbe *enter* présente la même différence d'échelle (ex. A4.30 : *heifers should enter the milking herd at 85% [...] of the mature cow weight*). Cette différence d'échelle pour *in* ou *enter* permet une conclusion très importante pour la conceptualisation des pluralités : le bornage référentiel de la pluralité en discours, diffère du bornage au niveau notionnel (l'établissement de limites, d'un groupe), dans les traits sémantiques du nom (Gardelle 2019 : 188). Certes, *cattle* s'emploie fréquemment, en contexte, pour désigner une réalité bornée (des animaux regroupés en troupeau, par exemple), si bien qu'un prédicat collectif comme *gather* 'rassembler' est possible. Mais le sens du mot *cattle* n'implique pas de borne, si bien que malgré une *référence* bornée, il est impossible de comprendre *in* ou *enter* comme s'appliquant au groupe. A l'inverse, le sens de *herd* impliquant des bornes, *in* et *enter* s'appliquent au groupe.

Cette différence cruciale entre bornage notionnel en lexique et bornage contextuel en discours explique que seul le dénombrable, *herd*, admette des qualités non additives, c'est-à-dire l'attribution au groupe de qualités qui ne s'appliquent pas aux membres (« imperméabilité » de Joosten *et al.* 2007). Dans nos données, il peut s'agir des qualités très résistantes à l'additivité (Gardelle 2019) que sont la taille (*growing herds*<sup>10</sup>, A2.3 – la taille du troupeau croît, pas celle des animaux –, ou encore le contraste entre *large-sized cattle* et *herd size*, A4.vii/72) et l'âge (*young cattle*, A4.4, concerne nécessairement l'âge des animaux, alors que *young herd* signifierait un troupeau récemment acquis), ou encore de la collocation *closed herd* (A4.38), qui désigne un troupeau qui n'intègre pas d'animaux étrangers (technique de limitation des risques sanitaires ; *\*closed cattle* signifierait que chaque animal est « fermé »). De même, *adding more herds to a project* (A1.1) fait de chaque troupeau une entité qui conserve ses contours au sein de la pluralité de bêtes, là où *adding cattle* ne conserverait pas les délimitations par troupeaux.

Un dernier cas de non-interchangeabilité (17 / 138), qui montre bien, lui aussi, la logique de groupe de *herd*, et celle de classe de *cattle*, concerne les oppositions à d'autres pluralités de référents en contexte :

<sup>10</sup> *growing herds* : 'troupeaux en croissance', *large-sized cattle* : '[cattle] de grande taille', *herd size* : 'taille des troupeaux', *young cattle* : '[cattle] jeunes', *closed herd* : 'troupeau fermé', *adding more herds to a project* : 'en ajoutant plus de troupeaux à un projet'.

– *cattle* s’oppose à des espèces – dont les humains ; ex. (A4.37) *Some infections that cause abortions in cattle can also infect humans*<sup>11</sup> ; (A5.34) *zoonoses : a disease that can pass between species, from cattle to humans or the other way round* ; (A5.34) *ringworm: a fungal infection of the skin in humans, pets (such as cats) and stock (such as sheep and cattle)*

– *herd*, en revanche, s’oppose à des bêtes individuelles (ex. A4.67 : *Mastitis is best viewed as a problem with the herd rather than with individual cows*) ou à d’autres groupes, ainsi dans *different herds of the same project* (A1.3) : *different cattle* supposerait ‘des bêtes d’espèces différentes’, alors que là, il s’agit de bovins potentiellement de mêmes espèces, mais relevant de *groupes* différents.

Suivant cette logique, on trouve *the cattle industry*, mais pas *\*the herd industry* : la filière se définit par les espèces (bovins, ovins, etc.), non par les regroupements. Selon cette même logique, on trouve dans les données réunies pour l’étude 6 occurrences d’anaphoriques singuliers (*the animal / the cow*) avec pour nom antécédent *cattle* (pluriel), comme en (1) ; ceci serait totalement impossible avec *herd*.

- (1) *Cattle* can also suddenly react and hit handlers, twist their arms or crush them against solid objects. This is more likely to happen if *the animal* is not properly restrained<sup>12</sup>. (A5.21)

Ce sont les mêmes catégories que l’on retrouve pour le français. La configuration la plus représentée (19 / 49) est celle de dissociation du groupe (le troupeau) et des bêtes au sein d’un même SN ou d’une même prédication. Au sein d’un SN, *troupeau* peut être le nom de gauche (*troupeau de bovins*, F1.4) ou de droite (construction partitive, ainsi *les animaux d’un troupeau*, F14.10) ; la préposition privilégiée est *de*, même si l’on trouve aussi un *par* distributif (*46 à 52 vaches par troupeau*, F2.2). Pour les prédications, on trouve surtout les verbes *composer* ou *constituer* (*la totalité des animaux*

<sup>11</sup> – *Some infections that cause abortions in cattle can also infect humans* : ‘certaines infections responsables d’avortement chez les [*cattle*] peuvent aussi infecter les humains’  
 – *zoonoses: a disease that can pass between species, from cattle to humans or the other way round* : ‘zoonose : maladie qui peut se transmettre d’une espèce à l’autre, des [*cattle*] aux humains ou inversement’  
 – *ringworm: a fungal infection of the skin in humans, pets (such as cats) and stock (such as sheep and cattle)* : ‘teigne : infection fongique de la peau chez les humains, les animaux familiers (comme les chats) et animaux d’élevage (comme les moutons et les [*cattle*])’  
 – *Mastitis is best viewed as a problem with the herd rather than with individual cows* : ‘On gagne à considérer la mastite comme un problème du troupeau plutôt que celui de vaches individuelles’  
 – *different herds of the same project* : ‘différents troupeaux faisant partie du même projet’  
 – *the cattle industry* : ‘l’industrie bovine (littéralement, l’industrie des [*cattle*])’

<sup>12</sup> *Les [*cattle*] peuvent aussi réagir de manière soudaine et frapper ceux qui s’en occupent, leur tordre le bras ou les plaquer contre des objets durs. Ceci est plus probable si l’*animal* n’est pas correctement maintenu.*

*composant le troupeau*, F11.7 ; *troupeau constitué de 22 vaches*, F13.16), et une occurrence de *compter : les troupeaux... comptent plus de cinquante vaches nourrices par exploitation* (F1.7). La seule différence avec l'anglais est l'absence de co-occurrences de *troupeau* et *bétail* dans le même SN (ex. *troupeau(x) de bétail, bétail du troupeau, bétail de ces troupeaux*)<sup>13</sup>. Il semble que cette absence s'explique par la concurrence d'un terme dénombrable pour nommer ces animaux : *bovin/s*, qui est le nom utilisé dans ces configurations – *troupeau de bovins* (ex. F1.4), ou en version adjectivale, *troupeaux bovins* (F17.1). L'anglais, lui, ne dispose pas de dénombrable, hormis le trop général *animal/s* (il n'y a pas de paire *cattle / [dénombrable pour un 'bovin']*), telles qu'on en trouve par exemple avec *meuble(s) / mobilier* ou *jewel(s) / jewellery*).

L'autre cas de non-interchangeabilité le plus représenté (15 / 49) est celui des propriétés non additives, possibles seulement pour le dénombrable *troupeau* : *taille (grands troupeaux F2.1 ; agrandissement des troupeaux, F2.2 ; troupeaux importants, F8.2 ; là où gros bétail, F2.3, doit s'appliquer à la taille des animaux individuels, et s'oppose au « petit bétail », par exemple aux moutons)*. L'autre propriété présente est celle de l'âge : le *nouveau troupeau* (F17.5), dans le contexte, est le troupeau nouvellement formé par fusion de deux troupeaux pré-existants ; c'est donc bien le groupe uniquement qui est nouveau, là où le *nouveau bétail* aurait dénoté des *bêtes* nouvellement venues.

Pour les cas, moins fréquents, dans lesquels le bétail évoqué ne constitue pas tout un troupeau, on trouve le *bétail supplémentaire* (F15.325), ajouté au troupeau existant, ou encore *détenir du bétail à titre de loisir* (F16.2), qui ne requiert donc pas qu'il soit organisé en troupeau(x). De plus, comme en anglais, le secteur du commerce est associé à *bétail*, parce qu'il ne procède pas par troupeaux entiers (*vendeurs de bétail vivant, F9.1 ; produire un bétail de qualité, F5.2*).

Enfin, comme en anglais, les quelques cas d'opposition à d'autres pluralités montrent que *bétail* s'oppose à d'autres espèces (ou à d'autres états des animaux : animaux non vifs), là où *troupeau* répond à une logique de groupe. On a ainsi la *production de bétail et de volailles* (F3.1), le *secteur économique du bétail et des viandes (bovins, ovins)* (F14.2), la *filière bétail et viande* (par opposition, ailleurs, à la *filière veaux*) (F9.7). Au contraire, dans un document relatif à la pesée du troupeau, les *résultats individuels par*

<sup>13</sup> Seuls des documents de français d'Afrique en présentaient, lors de nos recherches ; cette origine géographique a donc été exclue de l'étude, car elle mériterait une analyse spécifique. En revanche, hors de ces documents spécialisés, consacrés aux seuls bovins et qui ne comparent donc pas à d'autres types de bétail, on trouve sur internet de nombreuses occurrences de *troupeau(x) de petit bétail*, par exemple, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse de la concurrence de *bovin(s)*.

*animal* s'opposent aux moyennes réalisées à partir de résultats d'animaux *d'un même lot ou d'un même troupeau* (F11.24).

De cette phase de l'étude, on retient donc deux faits majeurs :

– les indénumbrables (*cattle, bétail*) s'opposent aux dénumbrables (*herd, troupeau*) par leur logique de regroupement au sein de la pluralité : logique de classe pour les premiers, logique de groupe pour les seconds. Le fait que l'indénombrable soit singulier ou pluriel n'a pas d'effet sur cette logique ; c'est le trait [+/-dénombrable] qui fait la différence.

– les dénumbrables bornent la pluralité dans leur sens même, au niveau notionnel, permettant une double strate de conceptualisation, alors que les indénumbrables n'ont pas cette propriété. Avec les indénumbrables, il ne peut y avoir que *référence* bornée, construite en contexte, ce qui ne suffit pas à créer une double strate. Il n'est donc pas possible, pour un indénumbrable, de se voir attribuer une propriété non additive.

Si les logiques des indénumbrables et des dénumbrables sont si différentes, comment se fait-il qu'ils soient malgré tout interchangeables en contexte dans près de la moitié des données ? C'est ce qu'on étudie à présent.

### 2.3. Une interchangeabilité en discours soumise à deux conditions

La première condition à l'interchangeabilité concerne le bornage : les indénumbrables (*cattle, bétail*) ne précisant pas eux-mêmes qu'il y a regroupement en troupeaux, ils ne sont interchangeables avec les dénumbrables que si des indices extérieurs à eux opèrent ce bornage. Il peut s'agir d'éléments du cotexte ; ainsi *housed cattle*<sup>14</sup> (A4.19 : si les bêtes sont à l'étable, alors c'est qu'elles sont en troupeau). Souvent, il s'agit seulement de connaissances culturelles : on s'attend, pour un certain nombre de procès, à ce que le bétail soit regroupé en troupeaux. Ainsi *cattle are put on pastures* (A4.70), ou encore *élever du bétail* (F5.2). C'est d'ailleurs également par connaissances culturelles qu'on n'interprète pas certaines prédictions comme s'appliquant à un troupeau entier, ainsi *prise en pension de bétail* (52), qui peut ne concerner que quelques bêtes.

La seconde condition à l'interchangeabilité concerne les prédictions distributives pour les collectifs dénumbrables. Ces prédictions, qui s'appliquent à chaque bovin au sein de l'ensemble, se rencontrent régulièrement avec les indénumbrables (*réduire le stress du bétail*, F4.2, *cattle are put on pastures* 'mis au pâturage', A4.70), mais aussi avec les dénumbrables<sup>15</sup> ;

<sup>14</sup> '[*cattle*] à l'étable'. Cet exemple et ceux étudiés plus haut montrent que l'article défini n'est ni nécessaire, ni suffisant, pour permettre l'interchangeabilité.

<sup>15</sup> La compatibilité des pluralités avec des prédicats distributifs n'est pas spécifique aux collectifs : *il a photographié les joueurs*, par exemple, peut dénoter la photographie successive de chaque joueur (ou une photo de groupe, interprétation alors collective du prédicat) (Gil 1996 : 63).

ainsi la *pesée du troupeau* (F11.3), pour laquelle les bêtes individuelles sont pesées successivement, *good nutrition of the herd* ('bonne nutrition du troupeau', A4.33), l'alimentation étant une activité individuelle, ou encore *dairy herd health* ('santé du troupeau de traite', A4.iv). Avoir un collectif dénombrable avec ces prédications n'est possible que si ces prédications distributives sont le fruit d'une somme de cas individuels considérés comme similaires – à l'opposé de *sick cattle* (A4.vii), par exemple, pour lequel ce n'est pas un troupeau entier qui est affecté.

Quelles sont les conséquences théoriques de ces différences de conceptualisation (avec pour conséquence les différences de comportement linguistique décrites ici) des dénombrables et des indénombrables de notre étude ? Nous voudrions montrer qu'en fin de compte, rien, hormis la référence à une pluralité, ne permet de regrouper ces deux types de noms, et qu'il y a un plus grand gain à considérer les indénombrables comme des « noms d'agrégat » plutôt que des « noms collectifs ».

### 3. INDÉNOMBRABLES (*CATTLE, BÉTAIL*) : DES « NOMS D'AGRÉGATS » PLUTÔT QUE DES « HYPERONYMES COLLECTIFS »

L'étude en contexte a montré que les différences de conceptualisation au niveau notionnel avaient pour conséquences majeures des différences dans les usages en discours, même lorsque la pluralité est bornée en contexte. Les différences qui sont apparues sont les suivantes :

- une logique de groupe (pour les dénombrables) VS. une logique de classe (pour les indénombrables, qu'ils soient singuliers ou pluriels) : *bétail* et *cattle* sont des hyperonymes, non bornés notionnellement, et s'opposent à d'autres noms d'espèces, mais pas de groupes ou d'individus.

- un bornage au niveau notionnel (dénombrables) VS. une absence de bornage au niveau notionnel (indénombrables), si bien que *bétail / cattle* ne permettent pas une double strate de conceptualisation, en d'autres termes ils n'ont aucune « imperméabilité » : aucune propriété applicable à l'ensemble qui ne s'applique aux individus qui le composent.

Cette dernière caractéristique est particulièrement cruciale car si l'on suit certaines remarques théoriques formulées par les monographies des noms collectifs du français, elle conduit à exclure les indénombrables de la classe des noms collectifs – malgré la classification finale que proposent ces ouvrages. Lecolle (2019 : 22) définit ainsi le nom collectif comme ayant un référent « qui se présente comme une entité double » (un *groupe*, avec des propriétés propres, constitué de *parties* qui sont des entités) ; Lammert (2010 : 83) parle des « Ncolls comme unités », comme « atomes »<sup>16</sup>. Or seul

<sup>16</sup> De même, pour l'anglais, chez Brinton (1998 : 44), qui pourtant, comme Lammert (2010) ou Lecolle (2019), inclut les indénombrables : 'Collectives consist of two levels, that of the group or collective and that of the individual members'.



le référent des dénombrables se présente comme étant de nature double, puisque lui seul permet deux niveaux d'attribution des propriétés. Ainsi, le dénombrable *troupeau* permet bien ces deux niveaux : *gros* dans *un gros troupeau* s'applique au groupe (exclusivement ; il ne dit rien des membres), tandis qu'*affamé* dans un *troupeau affamé* est obtenu au terme d'une somme de cas similaires – ce sont les bêtes individuelles qui sont affamées. *Bétail*, lui, ne permet pas la conceptualisation du groupe ; l'étude a même montré qu'il ne suppose pas nécessairement un *groupe* – il suffit de quelques bêtes de même nature (des 'animaux pour l'élevage'), ainsi pour la *prise en pension de bétail* ou la *détention de bétail à titre de loisir* étudiés plus haut. Par conséquent, le critère définitoire qui paraît devoir être retenu suite à ces remarques théoriques très justes de Lammert (2010) et Lecolle (2019) n'est pas « une pluralité interne en discordance avec leur morphologie singulière » (Lammert 2010 : 465), choix résultant peut-être du prisme de la tradition grammaticale, mais une double strate de conceptualisation, que seuls ont les dénombrables. Le nombre (une morphologie singulière), lui, n'a finalement pas de pertinence en lui-même ; c'est le trait [+/-dénombrable] qui compte<sup>17</sup>.

Considérer *bétail* ou *cattle* comme des noms collectifs hyperonymiques (ou « supercatégories collectives » pour Wierzbicka 1988, dont on note qu'elle y inclut les indénombrables singuliers et pluriels), ce serait subordonner la différence de logique (logique de groupe VS. logique de classe) à l'idée d'un rassemblement d'entités (pluralité interne) ; à nos yeux, c'est la hiérarchie inverse qui vaut, car c'est la seule manière simple de rendre compte de la logique de *a herd of cattle* (ou, pour le français, de *un troupeau de petit bétail*). Si tous les noms à l'étude sont considérés comme des « collectifs », il paraît difficile d'appréhender la co-présence de ces noms (pourquoi deux noms de même catégorie sémantique dans un même

<sup>17</sup> Lammert (2015) exclut les pluriels lexicaux, mais en les comparant quasi-uniquement aux collectifs *dénombrables*, alors que les différences qu'elle note valent aussi pour les indénombrables singuliers, qu'elle inclut. Par exemple, l'un des critères d'exclusion est que « Les Ncolls se démarquent [...] du pluriel indéfini et du massif par la possibilité d'une addition hétérogène » (*un bouquet + un bouquet autorise deux bouquets*) ; ceci n'est pas vrai des indénombrables comme *bétail* ou *argenterie*. Dans la section consacrée aux différences entre indénombrables singuliers et pluriels, les critères retenus nous paraissent par ailleurs un peu réducteurs. L'un est l'impossibilité d'une liaison directe en *être* pour les seuls indénombrables singuliers (\**une assiette est de la vaisselle* : il faut *une assiette, c'est de la vaisselle*) ; il semble s'agir là surtout d'une question de décalage grammatical entre les deux syntagmes (un dénombrable singulier et un indénombrable ne peuvent être reliés directement par *être*, cf. notes 1 et 7). L'autre est une supposée hétérogénéité de nature entre parties et tout plus grande avec les indénombrables singuliers, qui se traduirait par la possibilité de constructions du type « les éléments / pièces de la vaisselle / de l'argenterie ». Cette construction partitive est certes possible uniquement pour les indénombrables singuliers, mais c'est parce qu'ils rendent plus « continue » la pluralité, plaçant très au second plan les frontières entre les unités ; il ne s'agit pas, à nos yeux, d'une preuve d'hétérogénéité de nature, car *éléments, pièces* ne disent pas une nature (vs. *les vaches du troupeau*).

syntagme ?), alors que la distinction entre « nom collectif » et « nom d'agrégat » permet de saisir facilement les spécialisations (groupe VS. nature des entités qui le composent) dans cette construction en deux étapes (nom tête et complément) de la pluralité – et, au-delà, de saisir la proximité partielle entre noms d'agrégats et noms dénombrables au pluriel, qui ont en commun de donner la nature des entités (*troupeau de petit bétail / troupeau d'ovins*)<sup>18</sup>. On propose plutôt de considérer que tous ces noms désignent des pluralités d'entités ; certains sont des noms collectifs (les dénombrables), d'autres des noms d'agrégats (les indénumbrables).

L'introduction de la catégorie des « noms d'agrégats » ne complexifie pas la classification sémantique des noms, pour deux raisons. Premièrement, elle ne remet pas en cause le reste des typologies nominales existantes, car les collectifs n'entrent pas dans une opposition binaire exclusive, à la différence des contrastes couramment pratiqués *comptables / massifs, concrets / abstraits* ou *animés / inanimés* (pour lesquels tout nom qui n'est pas comptable est forcément massif, tout nom non concret est forcément abstrait, etc.). Ainsi, chez Riegel *et al.* (1999 : 170), les « noms collectifs » figurent simplement comme sous-catégorie remarquable, aux côtés des « noms de propriété » (*fierté*) et des « noms à complément propositionnel » (*espoir*). Ou encore, Huyghe (2015) évoque les noms collectifs, au sein des typologies fonctionnelles, aux côtés des « noms partitifs » et des « noms relationnels ». Grevisse (1986 : 753), lui, évoque un couple : noms *collectifs / individuels* (qui désignent « un ensemble d'êtres ou de choses », et « un seul être ou une seule chose », respectivement) ; mais ce couple ne compte pas tous les noms, puisque le nom individuel ne peut être que dénombrable – *farine, eau*, par exemple, se situent hors de cette opposition. Deuxièmement, l'introduction de la catégorie des « noms d'agrégats » a pour avantage notable d'inclure les pluriels lexicaux de type *cattle*, noms qui, bien que désignant des pluralités d'unités, n'avaient pas de place dans une approche incluant des indénumbrables, mais restreinte aux singuliers (discordance morphologie singulière / pluralité interne).

Le terme de « noms d'agrégat » préserve enfin la perspective « ensembliste » bien soulignée par Lammert (2014 : 92) à propos de *mobilier, argenterie* et autres indénumbrables du français<sup>19</sup> : pour ces noms comme

<sup>18</sup> Notons aussi que si tous ces noms sont « collectifs », alors il n'existe pas de terme pour nommer le sous-ensemble des dénombrables – mais cet obstacle n'est sûrement pas insurmontable.

<sup>19</sup> Cette perspective « ensembliste » vaut également pour les noms collectifs dénombrables. Comme le montre bien Michelle Lecolle (par exemple Lecolle 2019 : 24-29) dans le sillage de Cruse (1986 : 172-173), la relation *membre / collection* qui caractérise les collectifs dénombrables n'est pas d'un type *partie / tout* prototypique. Les éléments ne se décrivent généralement pas bien comme des « parties », et sont nécessairement homogènes entre eux ; surtout, même si la pluralité reste sous-jacente dans tous les cas, le nom de l'ensemble n'a pas toujours de nom d'élément correspondant (chez Lecolle 2019,

pour les collectifs, la pluralité n'est pas conceptualisée à partir de l'individu, par somme, à l'inverse de ce que font les dénombrables au pluriel (ex. *bovin/s*). Ceci a pour conséquence des membres non individués et une pluralité interne.

En conclusion, l'étude des usages de *troupeau / bétail* et *herd / cattle* en discours, dans des documents de spécialité consacrés aux bovins, montre de manière plus flagrante encore que les études en langue la différence de logique entre les dénombrables (logique méronymique, de « groupe ») et les indénumbrables (logique hyperonymique, de « classe ») de ces paires. Non seulement l'interchangeabilité en contexte ne concerne qu'un peu moins de la moitié de nos occurrences, mais regrouper dénombrables et indénumbrables au sein d'une même catégorie sémantique des « collectifs » ne permet guère d'appréhender la logique de formation des syntagmes dans lesquels ils co-existent (*a herd of cattle / un troupeau de petit bétail*).

Par ailleurs, une différence cruciale est apparue entre le bornage de la pluralité au niveau notionnel (dénombrables) et en discours (indénombrables) : le bornage contextuel ne permet pas une conceptualisation de la pluralité indépendante de celle des entités qui la composent. L'absence d'une double strate de conceptualisation (la double strate étant mentionnée régulièrement même dans les approches « larges » des collectifs), alliée à la différence majeure de logique évoquée précédemment, nous conduit à conclure que les indénumbrables ne sont pas des noms collectifs. Nous suivrons la distinction proposée par Acquaviva (2008 : 104) entre *cohésion* et *caractère collectif*. La pluralité dénotée par un indénumbrable de type *bétail* présente une *cohésion*, c'est-à-dire qu'elle autorise les prédicats collectifs (*réunir le bétail*) parce que les unités sont liées entre elles ; ceci vaut bien sûr aussi pour les collectifs, mais également pour les *N-s* (noms d'individus au pluriel, ex. *réunir des amis*). La pluralité dénotée par *bétail* n'est pas *collective* (pas plus que celle dénotée par *N-s*, à nouveau), car il est impossible d'attribuer des propriétés à l'ensemble formé par les individus qui ne s'appliqueraient pas à chacun d'eux (ex. du *petit bétail*, ce sont de *petits* animaux, alors qu'un *petit troupeau* peut être formé de grosses bêtes). Le trait [+/-dénombrable] joue donc un rôle majeur dans la conceptualisation, et de là, dans la classification.

Par ailleurs, la comparaison du français et de l'anglais, où *cattle* est un indénumbrable *pluriel*, a montré que ce trait [+/-dénombrable] primait sur celui de nombre, pourtant régulièrement avancé par la tradition (discordance entre morphologie singulière et pluralité interne). Nous avons conclu que la restriction des collectifs aux noms singuliers constituait un biais d'analyse,

---

« collectifs indivis », ex. *la droite, le grand public*). Pour elle, plutôt que de méronymie, il s'agit donc d'une relation de type *ensemble / éléments*, relation qu'elle nomme « ensembliste ».

confortable et donc véhiculé au cours des siècles parce qu'il semble isoler des noms qui présentent une sorte de paradoxe entre forme et sens, mais partial parce qu'il ne respecte pas le principe de double strate de conceptualisation énoncé par ailleurs, et parce qu'il exclut les pluriels lexicaux de type *cattle*, sans bonne raison d'un point de vue conceptuel. Ces pluriels lexicaux présentent en effet, comme les indéénombrables singuliers de type *bétail*, une pluralité interne, une relative homogénéisation des membres et une différence de termes entre nom de la pluralité et nom des éléments (due en réalité à la relation d'hyponymie entre ces noms, comme pour les indéénombrables singuliers, et pas à une différence de nature comme pour les collectifs ; d'où l'acceptabilité du test d'hyponymie *les vaches d'Heyrens et autre bétail, cows and other cattle*, mais pas de *\*les vaches d'Heyrens et autres troupeaux / \*cows and other herds*).

Nous avons donc proposé de réunir les indéénombrables singuliers et pluriels qui dénotent des pluralités d'entités au sein d'une même classe, celle des « noms d'agrégat ». Nous suivons ainsi la position et la terminologie d'études pré-existantes qui ont utilisé ce concept (Joosten *et al.* 2007, grammaire de Huddleston & Pullum 2002). Un agrégat est défini comme une pluralité d'unités conceptualisée de manière ensembliste, mais sans double strate de conceptualisation, c'est-à-dire sans conceptualisation propre de la pluralité. Les pluriels lexicaux, au sein de cette catégorie de noms, sont bien plus nombreux en anglais qu'en français – 1 seul chez les animaux (*cattle*, contre 5 indéénombrables singuliers) et aucun chez les humains, mais 67 pour les inanimés (contre 59 indéénombrables singuliers), dans la typologie de Gardelle (2019 : 185). Mais de tels pluriels lexicaux existent aussi en français (cf. *commodités*, ou encore *effets personnels*)<sup>20</sup>. Il nous semble donc que la distinction établie dans la présente étude peut être pleinement étendue au français ; une étude spécifique des noms d'inanimés pourra confirmer cette proposition.

## BIBLIOGRAPHIE

- ACQUAVIVA P. (2008). *Lexical plurals: a morphosyntactic approach*. Oxford: Oxford University Press.
- ARIGNE V. (2010). *Subjectivité et référence : questions de sémantique*. Dossier soumis pour l'Habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne (Paris 4), vol. 1 : *Synthèse de l'activité scientifique* (153 p.) (ms.) <<http://hal-univ-paris13.archives-ouvertes.fr/hal-00691193>>

<sup>20</sup> Ils présentent d'ailleurs la même propension qu'en anglais à voir leur -s final occasionnellement réanalysé comme un pluriel syntaxique, et donc de tolérer *un(e)*, comme le note Lammert (2015).

- ARIGNE V. (2011). La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs. *Anglophonia* 30, 59-99.
- BACHE C. (2002). On categories in linguistics. *Acta Linguistica Hafniensia* 34, 71-105. <<https://doi.org/10.1080/03740463.2002.10414609>>
- BRINTON L. (1998). Aspectuality and Countability: A Cross-Categorial Analogy. *English Language and Linguistics* 2, 37-63.
- CRUSE D.A. (1986). *Lexical semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- DEPRAETERE I. (2003). On verbal concord with collective nouns in British English. *English Language and Linguistics* 7, 85-127.
- Dictionnaire de l'Académie Française*. (1694). 1<sup>ère</sup> édition. En ligne, Atilf <<http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/PREMIERE/search.form.fr.html>>
- FASCIOLO M. (2016). Des faux noms collectifs ? 5<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2016), Vol. 27. SHS Web of Conferences, <<https://doi.org/10.1051/shsconf/20162712008>>
- FLAUX N. (1999). À propos des noms collectifs. *Revue de linguistique romane* 63, 471-502.
- FLAUX N., VAN DE VELDE D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Paris : Ophrys.
- FURUKAWA N. (1977). *Le nombre grammatical en français contemporain*. Tokyo : Librairie-Éditions France Tosho.
- GARDELLE L. (2017). Are superordinates such as *furniture* and *belongings* collective nouns? *Linguisticæ Investigationes* 40.2, 150-172.
- GARDELLE L. (2019). *Semantic plurality: English collective nouns and other ways of denoting pluralities of entities*. Amsterdam: John Benjamins. <<https://doi.org/10.1075/cilt.349>>
- GIL D. (1996). Maltese 'collective nouns': a typological perspective. *Rivista di Linguistica* 8.1, 53-87.
- Le Grand Robert de la langue française*. 2017. Édition en ligne. Paris : Le Robert.
- GREVISSE M. (1986). *Le bon usage. Grammaire française*. 12<sup>e</sup> édition, refondue par M. Goosse. Paris : Duculot.
- HUDDLESTON R., PULLUM G.K. (2002). *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HUYGHE R. (2015). Les typologies nominales : présentation. *Langue française* 185, 5-27.
- JOOSTEN F. (2010). Collective nouns, aggregate nouns, and superordinates: when 'part of' and 'kind of' meet. *Linguisticæ Investigationes* 33.1, 25-49.
- JOOSTEN F., DE SUTTER G., DRIEGHE D., GRONDELAERS S., HARTSUIKER R.J., SPEELMAN D. (2007). Dutch collective nouns and conceptual profiling. *Linguistics* 45.1, 85-132.
- KIRKBY J. (1971 [1746]). *A new English grammar*. Menton: Scholar Press.

- KOPTJEVSKAJA-TAMM M. (2004). Mass and collection. In: G. Booij *et al.* (eds), *Morphology: an international handbook on inflection and word-formation*, vol. II. Berlin: Walter de Gruyter, 1067-1072.
- GODDARD C. (2010). *A piece of cheese, a grain of sand: the semantics of mass nouns and unitizers*. In: F.J. Pelletier (ed.), *Kinds, Things and Stuff: Mass Terms and Generics*. Oxford: Oxford University Press, 132-165.
- LAMMERT M. (2010). *Sémantique et cognition : les noms collectifs*. Genève-Paris : Droz.
- LAMMERT M. (2014). Référence collective vs. référence plurielle indéfinie. *Langue française* 183, 87-99.
- LAMMERT M. (2015). Les *pluralia tantum* sous l'angle du collectif. *Langue française* 185, 73-84.
- LAUWERS P. (2014). Les pluriels « lexicaux ». Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité. *Langue française* 183, 117-132.
- LECOLLE M. (2019). *Les noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges : Lambert Lucas.
- LYONS J. (1977). *Semantics*, vol. I. Cambridge: Cambridge University Press.
- OJEDA A.E. (2005). The paradox of mass plurals. In: S.S. Mufwene, E.J. Francis, R.S. Wheeler (eds), *Polymorphous linguistics: Jim McCawley's legacy*. Cambridge, Massachusetts : MIT Press, 389-410.
- RIEGEL M, PELLAT J.C., RIOUL R. (1999). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*. (2018). Nancy : Université de Lorraine (Atilf). <<http://atilf.atilf.fr/>>
- VANDELOISE C. (2007). A taxonomy of basic natural entities. In: M. Aurnague, M. Hickmann, L. Vieu (eds), *The categorization of spatial entities in language and cognition*. Amsterdam: John Benjamins, 35-52.
- WIERZBICKA A. (1988). *The Semantics of Grammar*. Amsterdam : John Benjamins.

**Documents sources des données réunies pour l'étude (dernier accès 13/05/2020)**

**– anglais :**

- A1. Australian government Clean Energy Regulator. (2018). Beef cattle herd management method.  
<<http://www.cleanenergyregulator.gov.au/ERF/Choosing-a-project-type/Opportunities-for-the-land-sector/Agricultural-methods/beef-cattle-herd-management>>
- A2. Dinsmore, R.P. (2019). Animal and herd productivity in dairy cattle. *Veterinary Manual*.  
<<https://www.msdrvvetmanual.com/management-and-nutrition/health-management-interaction-dairy-cattle/animal-and-herd-productivity-in-dairy-cattle>>

A3. Meat & Livestock Australia. (2010). *Cattle Breeding Guide*.  
<<https://www.livecorp.com.au/LC/files/e4/e4a91e28-4b11-45c2-bff4-db9d83faa555.pdf>>

A4. Meat & Livestock Australia. (2011). *A guide to dairy herd management*.  
<<http://www.livecorp.com.au/LC/files/3e/3ef9fb39-0c7f-4296-b389-2f55650cd2e9.pdf>>

A5. WorkSafe New Zealand. (2014). *Safe cattle handling*.  
<<https://worksafe.govt.nz/topic-and-industry/agriculture/working-with-animals/working-with-cattle/safe-cattle-handling-guide/>>

– français :

F1. Agreste. (2014). Productions animales – Ensemble des bovins. *GraphAgri Régions 2014*.

<<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Gar14p064-077.pdf>>

F2. Agreste Bourgogne. (2012). L'élevage allaitant en Bourgogne : des troupeaux de plus en plus grands. *Agreste Bourgogne* 128.

<[http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf\\_R2612A03.pdf](http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_R2612A03.pdf)>

F3. Agreste Pays de la Loire. (2015). Le Grand Ouest, premier bassin de production et de transformation de viande de France. Novembre 2015.

<[http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_2015\\_12\\_Filiere\\_Viande\\_cle8ff374.pdf](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2015_12_Filiere_Viande_cle8ff374.pdf)>

F4. Agrisur. (2013). Un bétail stressé augmente le risque de blessure pour les éleveurs.

<<https://agrisur.fr/guides/un-betail-stresse-augmente-le-risque-de-blessure-pour-les-leveurs>>

F5. Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône. (2019). *Treiz'élevage* 121, lettre d'information aux éleveurs des Bouches-du-Rhône, octobre 2019.

<[https://paca.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Provence-Alpes-Cote\\_d\\_Azur/020\\_Inst\\_Paca/CA13/Documents/PUBLICATIONS\\_2019/13\\_ELEVAGE\\_2019/121\\_Treizelevage-oct19.pdf](https://paca.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Provence-Alpes-Cote_d_Azur/020_Inst_Paca/CA13/Documents/PUBLICATIONS_2019/13_ELEVAGE_2019/121_Treizelevage-oct19.pdf)>

F6. Chambre d'Agriculture de la Creuse. (2019). *Lettre d'information aux éleveurs creusois* 14, mars 2019.

<[https://creuse.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Nouvelle-Aquitaine/098\\_Inst-Creuse/PDF/ELEVAGE/elevage\\_bovins/Lettre\\_eleveurs2019\\_pap.pdf](https://creuse.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/098_Inst-Creuse/PDF/ELEVAGE/elevage_bovins/Lettre_eleveurs2019_pap.pdf)>

F7. Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques. (Env. 2019). Pâturage de bovins hors du siège de l'exploitation : Règles à respecter.

<[http://www.deveniragriculteur-npdc.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/64\\_publications/regles-paturage.pdf](http://www.deveniragriculteur-npdc.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/64_publications/regles-paturage.pdf)>

F8. Direction Départementale des territoires de la Mayenne. (2016). Fiche d'information - Empêcher l'abreuvement direct du bétail au cours d'eau : bonnes pratiques.

<<http://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Eau/Cours-d-eau/Empecher-l-abreuvement-direct-du-betail-au-cours-d-eau-bonnes-pratiques>>

F9. Direction Départementale des Territoires et de la mer. (2014). La fin des marchés hebdomadaires d'animaux dans la Manche ? Novembre 2014.

- <<http://www.manche.gouv.fr/index.php/Publications/Publications-des-Services-de-l-Etat/Agriculture/La-fin-des-marches-hebdomadaires-d-animaux-dans-la-Manche>>
- F10. Idele (Institut de l'Élevage). (2013). Observatoire de la production de viande bovine en Midi-Pyrénées. <<http://idele.fr>>
- F11. France Génétique Elevage. (2009). *Règlement technique du contrôle officiel des performances des bovins allaitants en ferme*, version 4.0. Publication de l'Idele, Institut de l'Élevage.  
<<http://idele.fr/presse/publication/idelesolr/recommends/reglement-technique-du-controle-officiel-des-performances-des-bovins-allaitants-en-ferme-1.html>>
- F12. Garde, L. (coord.). (2012). *Protection des troupeaux contre la prédation*. Manosque : Cerpam-Cardère.  
<<https://cerpam.com/guides-plaquettes-etudes/protection-des-troupeaux-contre-la-predation/>>
- F13. Girault, J.-P. *et al.* (2016). *Guide abreuvement*. Herbe & Fourrages Centre.  
<[http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Guide\\_abreuvement.pdf](http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Guide_abreuvement.pdf)>
- F14. Goult, J. *et al.* (2018). ONIBEV, Office National Interprofessionnel du Bétail et des Viandes.  
<<http://www.manche.gouv.fr/index.php/Publications/Publications-des-Services-de-l-Etat/Agriculture/La-fin-des-marches-hebdomadaires-d-animaux-dans-la-Manche>>
- F15. Miéville-Ott, V. *et al.* (2009). PASTO: vers un scénario réaliste de production de viande en montagne. *Revue Suisse d'Agriculture* 41.6, 321-326.  
<<https://www.agrarforschungschweiz.ch/fr/2009/11/pasto-vers-un-scenario-realiste-de-production-de-viande-en-montagne/>>
- F16. République et Canton de Genève. (Env. 2019). Détenir du bétail.  
<<https://www.ge.ch/detenir-du-betail>>
- F17. UMT Maîtrise de la santé des troupeaux bovins. (2014). *Gestion sanitaire des regroupements de troupeaux bovins : méthodes d'intervention*. Paris : Idele, Institut de l'Élevage. <<http://idele.fr>>
- F18. Vergonjeanne, R. (2012). Alimentation animale sans Ogm 20% du marché selon Coop de France. *Web-agri*.  
<<http://www.web-agri.fr/conduite-elevage/alimentation/article/20-du-marche-selon-coop-de-france-1172-83340.html>>